



Créer son AMAP Campus

Les 5 étapes pour réussir

GRÂCE AUX AMAP, MANGEZ LOCAL, BIO, ET PAS CHER

Vous en avez assez d'ingurgiter des légumes bourrés de pesticides, cultivés de manière intensive à des milliers de kilomètres de chez vous ? Les étales BIO des marchés restent hors de portée de votre budget d'étudiant ? Vous avez la volonté de sensibiliser à la problématique de l'alimentation et de ses impacts sur l'environnement, la santé l'économie ? Alors lancez-vous dans la création d'une AMAP sur votre campus ! Mais au fait, une AMAP c'est quoi ?

— DEFINITION —

AMAP signifie Association pour le maintien de l'agriculture paysanne. Il s'agit d'un partenariat de proximité passé entre un groupe

de « consom'acteur » et un ou plusieurs agriculteurs. Le principe est le suivant : l'association et l'agriculteur établissent un contrat dans lequel le producteur s'engage à vendre tous les mois une partie de sa production (les quantités sont définies dans le contrat). En contrepartie, les membres de l'AMAP acceptent de payer la production en générale avec une saison d'avance à l'agriculteur. En adhérant à une AMAP, le consommateur soutient une agriculture paysanne locale, socialement équitable, et respectueuse de l'environnement (pas d'intermédiaires, pas d'utilisation de pesticides et d'engrais chimique, culture locale et de saison).

— L'AMAP CAMPUS —

Le principe de l'AMAP a le vent en poupe. On en compte aujourd'hui plus de 500 à travers la France. Mais le projet est il bien adapté au contexte étudiant (vacances, budget , stages) ?

Quels sont les ajustements à prévoir pour en tenir compte ?

Voici quelques pistes :

- Adapter le calendrier : les amap campus fonctionnent sur le calendrier universitaire et non à l'année entière (la distribution est interrompue pendant les vacances).

- Adapter le panier : la plupart des AMAP classiques proposent des paniers assez fournis répondant aux besoins d'une famille. Dans le cas d'une amap campus il faudra proposer des paniers individuels plus légers (environ 2,5 kg contre 10 habituellement).

- Adapter le financement : Les étudiants étant dans des situations financières souvent précaires, il sera difficile pour eux d'avancer l'argent d'une saison de panier. La création d'un « matelas financier » peut constituer une solution (voir encadré sur les financements).

■ LE SAVIEZ-VOUS ? ■

Notre assiette se voit imputée 1/3 des émissions de gaz à effet de serre si l'on prend en compte les émissions liées à l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, et la distribution.

■ AMAP : MODE D'EMPLOI ■

Etape 1 : constituer un groupe de consom'acteur

En premier lieu, il s'agit de constituer un « noyau » véritablement concerné par le projet. Si vous négligez cette étape, malgré le nombre d'adhérents, vous risquez de vous retrouver face à de simples consommateurs passifs.

Combien de personnes réunir ? Il n'y a pas de minimum mais en général avoir une vingtaine de personnes intéressées constitue un bon point de départ.

Pour trouver ces membres, organisez une réunion d'information lors de laquelle vous expliquerez dans quel esprit s'inscrit le projet, les aspects pratiques... A vous de trouver des moyens de communication accrocheurs pour faire venir les étudiants à cette première prise de contact. A partir de là, essayez d'impliquer les intéressés en fonction de leurs disponibilités dans les différentes étapes de mise en place du projet (recherche du producteur, rédaction des statuts, recherche du lieu de distribution).

L'idéal est de se répartir ensuite les différentes responsabilités au sein du noyau. Voici une liste exhaustive des rôles à pourvoir dans un comité d'AMAP :

- Un trésorier : il est chargé de la collecte des chèques, du paiement du producteur, et de manière générale de la gestion financière du projet.

- Un coordinateur : c'est lui qui anime la vie de l'AMAP en organisant les réunions avec les consommateurs, en lien étroit avec le producteur.

- Un chargé de communication : il est chargé de la diffusion de l'information au sein de l'AMAP (ex. compte-rendu de réunion), il peut être amené à rédiger une newsletter de l'AMAP (avec des recettes), à diffuser un « bulletin de liaison » entre le producteur et les amapiens (état des cultures, déboires et réussites de la saison...).

- Un responsable distribution : il fait en sorte que la distribution des paniers soit assuré à tour de rôle par les membres de l'AMAP (aide au producteur pour le déchargement, accueil des participants, affichage de la composition des paniers...).

- Un responsable animation : il aura pour rôle d'animer la vie autour de l'AMAP en facilitant l'organisation d'activités (voir étape 5 : faire vivre l'AMAP).

■ QUESTION APPELLATION ■

Il faut savoir que vous ne pouvez pas utiliser l'appellation AMAP sans l'aval de l'asso Alliance Provence. Elle vous sera accordée si vous respectez les 18 principes fondateurs des AMAP (<http://allianceprovence.org>). Dans le cas où vous ne pourriez pas l'obtenir, faites preuve d'originalité en rebaptisant l'asso, par exemple « Les paniers du campus ».

Etape 2 : trouver un producteur et établir un contrat

La recherche d'un producteur acceptant de s'engager dans l'aventure est en règle générale l'étape qui vous prendra le plus de temps, mais là encore tout dépend du contexte. Il s'agit de trouver un producteur proche du lieu de distribution et engagé dans une agriculture écologique (biologique, biodynamique ou acceptant un délai pour s'y convertir). Pour vous aider dans cette quête, différents acteurs pourront vous aider :

Contactez les autres AMAP locales, les producteurs avec lesquelles elles fonctionnent cherchent peut être d'autres débouchés pour leur production. Une grande partie des AMAP sont recensées sur le site de l'Alliance (<http://alliancepec.free.fr>),

mais n'hésitez pas à mener votre enquête en parallèle (marchés, vente directe à la ferme, magasins BIO, BIOCoop...).

Contactez l'Alliance régionale la plus proche de chez vous pour savoir si des producteurs se sont manifestés spontanément : <http://alliancepec.free.fr/Webamap>.

Si il n'y a pas d'Alliance dans votre région, vous pouvez envoyer un mail ici : contact@OGMdangers.org.

Enfin vous pouvez contacter le Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) de votre région ou département : www.civam.com (rubrique « Les groupes CIVAM »).

Une fois la perle rare trouvée, il vous faudra établir un contrat entre l'agriculteur et l'AMAP, socle d'un partenariat incluant : le nombre de paniers livrés, leur contenu et prix, la fréquence et les modalités de livraison, la période d'engagement, type d'agriculture, type de salariat... Vous pouvez vous inspirer des contrats déjà formalisés par d'autres AMAP Campus (demandez ces documents au REFEDD).

■ FINANCEMENT : MODALITÉS ■

En générale le prix des paniers destinés aux étudiants tourne aux environ de 4 à 5 € par semaine. Dans le principe de l'AMAP, le groupe de consommateurs se doit d'avancer à l'agriculteur la production d'une saison. Pour concilier cet engagement avec la situation financière précaire des étudiants, Fac Verte a trouvé une solution : l'association a sollicité des subventions auprès du FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes) utilisé pour avancer la première saison à l'agriculteur. Les étudiants qui s'engagent sur un semestre payent leurs paniers au début de chaque mois. Une caution de précaution de 90€ (non encaissée) est demandée aux adhérents.

Etape 3 : l'association, les statuts, et le règlement intérieur

Une fois le producteur trouvé, il va vous falloir choisir une structure pour porter le projet. Deux options s'offrent à vous :

- Créer une association spécialement dédiée à votre projet d'AMAP (pour connaître la démarche à suivre pour créer une association étudiante vous pouvez consulter la fiche pratique d'Animafac n°11 (http://www.animafac.net/article.php3?id_article=94))

- Faire « héberger » le projet par une association étudiante déjà existante, avec la possibilité de créer un statut d'adhérent particulier « membre de l'AMAP », comme c'est le cas dans l'association Pavé où les étudiants payent alors une cotisation de 3€ au lieu de 5€.

Quel que soit le choix effectué, votre structure devra se doter d'un règlement intérieur qui sera signé par l'ensemble des adhérents. Il sera précisé : le montant des cotisations, le prix du panier, le fonctionnement, les périodes de livraison, la composition du panier... Le REFEDD peut vous transmettre des exemples de règlements intérieurs réalisés par des AMAP Campus.

■ UN PANIER, DES COULEURS ■

Les paniers classiques sont composés de fruits et légumes mais vous pouvez aussi décider d'y ajouter d'autres produits de la ferme tels que : œufs, viande, confiture... Différents types d'adhésion deviennent possibles (panier fruit et légume / panier fruit et légume + viande...). Autre option, le producteur peut vendre ses produits en supplément du panier classique.

Il vous faut trouver un local (salle, préau) pouvant accueillir les membres venant chercher leurs paniers. Le site choisi doit être facile d'accès afin que le producteur puisse effectuer sa livraison sans contraintes. L'idéal est de permettre à l'agriculteur de stationner sans gêner la circulation, il pourra ainsi échanger sereinement avec les amapiens. Vous pouvez donc effectuer une demande de local auprès de votre établissement, du CROUS, des Cités Universitaires, ou des autres assos disposant de locaux.

>> Organiser la distribution

Vous devrez veiller à ce que le créneau choisi pour la distribution soit compatible avec l'emploi du temps des étudiants. Le bon déroulement de la distribution dépendra ensuite de l'implication des bénévoles. Un minimum d'organisation est nécessaire : on notera sur un tableau les quantités de fruits et légumes qui composeront le panier de la semaine. Il vous faudra donc vous équiper de balances.

Etape 4 : l'organisation de la distribution

>> Trouver le lieu adéquat

>> Comment gérer les absences ?

Pour se faire, vous pouvez prendre exemple sur Fac Verte Aix qui propose deux types d'adhésion à

son AMAP : la première en tant que titulaire et la seconde en tant que suppléant. Les personnes titulaires qui ne peuvent pas récupérer leur panier sont invitées à le signaler à l'association un mois à l'avance. Un mail est alors envoyé aux suppléants pour les informer qu'un panier est à disposition.

Dans le cas d'une absence non signalée, les paniers non récupérés peuvent être répartis entre les personnes chargées de la distribution, en gage de remerciement pour leur implication. Beaucoup d'AMAP fonctionnent sur ce principe de solidarité et d'anti-gaspillage.

Etape 5 : faire vivre l'AMAP

Pour éviter que les membres de votre AMAP entrent dans une logique purement consumériste du type « je prend mon panier et je m'en vais », à vous de créer autour du projet une réelle dynamique de partage. Cela peut passer par des activités classiques : visite chez le producteur en début d'année, organisation de projections/débats autour des problématiques liées à l'alimentation, ou par des actions plus originales : organisation de repas collectifs, cours de cuisine avec des produits de l'AMAP...

D'une année sur l'autre, il vous faudra peut être trouver de nouveaux adhérents pour remplacer les sortants. Pour cela, rien de tel qu'une campagne de communication efficace pendant la rentrée des asso. N'hésitez pas à utiliser les moyens déjà existant : mailing liste de l'établissement, journaux étudiants... Enfin, pour boucler la boucle, renseignez votre nouvelle AMAP sur le site de l'Alliance (<http://alliancepec.free.fr>).



Ils l'on fait

- Fac verte Aix
<http://aix-marseille.facverte.org/category/amap>
- Amap Campus Rouen
http://facverte.canalblog.com/archives/amap_campus/index.html
- Pavée
<http://paves.scpo.free.fr/index.php>
- Environnement Vôtre de l'ESP-EAP
- Campus Durable
<http://amapcampuseuromed.unblog.fr>

Liens utiles

- <http://alliancepec.free.fr/Webamap>
Site des AMAP créé par Alliance Provence : étapes pour la création, annuaire.
- www.allianceprovence.org
Site de l'AMAP Provence-Alpes-Cotes d'Azur, Alliance Provence.
- www.amap-idf.org
Site des AMAP localisées en Ile de France
- www.terredeliens.org
Projet associatif qui aide à trouver et à financer des terres agricoles.

Documents ressources

- Fiche pratique animafac
- Fiche pratique NH
- Kit de création d'une AMAP Alliance Provence

Documents que peut vous fournir le REFEDD (www.refedd.org, rubrique Boîte à outils) :

- Exemple de bulletin d'adhésion
- Exemple de contrat d'engagement
- Exemple de statut d'amap campus
- Exemple de règlement intérieur d'amap campus
- Exemple de plaquette de promotion d'une AMAP Campus et argumentaire
- Exemple de cahier des charges



Le REFEDD remercie les associations Amap Campus Rouen, Campus Durable, Fac Verte Aix, et P.A.V.é.S pour leur aide dans la réalisation de cette fiche.

Les fiches du REFEDD sont des documents collaboratifs et évolutifs. Si vous avez des remarques, des compléments à ajouter au contenu de cette fiche, faites nous en part en nous écrivant à l'adresse suivante :

a n i m a t i o n r e s e a u @ r e f e d d . o r g

Merci d'avance pour votre participation.